



Communiqué

FONCIÈRE DES RÉGIONS

Paris, le 27 décembre 2011

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 19 décembre 2011 au 23 décembre 2011

En application de l'article 241-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Foncière des Régions déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 19 décembre 2011 au 23 décembre 2011 :

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant
Séance du 19/12/2011	Achat	8 000	44,951 €	359 608,00 €
Séance du 21/12/2011	Achat	10 000	47,668 €	476 680,00 €
Séance du 22/12/2011	Achat	6 000	46,860 €	281 160,00 €
Séance du 23/12/2011	Achat	10 336	47,444 €	490 381,18 €
Total		34 336	46,826 €	1 607 829,18 €

Ces transactions n'ont pas donné lieu à l'utilisation d'instruments dérivés.

Contact :

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Sébastien Bonneton
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 44
sebastien.bonneton@fdr.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Acteur de référence de l'immobilier de bureaux avec 8,9 Md€ de patrimoine composé d'actifs de qualité répondant aux besoins des utilisateurs et situés principalement en Ile-de-France, dans les Grandes Métropoles Régionales et dans le nord de l'Italie, Foncière des Régions déploie une stratégie créatrice de valeur basée sur :

- Des partenariats de long terme avec de grands locataires : Suez Environnement, IBM, France Telecom, Eiffage, EdF, Société Générale, ...
- Une adaptation continue du patrimoine via des restructurations ou des repositionnements d'actifs et un pipeline développements immobiliers répondant aux attentes du marché.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans l'indice éthique « FTSE4 Good ».

www.foncieredesregions.fr